

Chubb Easy Solutions Cargo

Le contrat qui protège les marchandises au voyage.

CHUBB®



Chubb Easy Solutions Cargo est un produit disponible en ligne, pour la couverture au voyage des risques liés au transport national et international de marchandises par voie aérienne, terrestre, fluviale ou maritime. Notre offre possède deux options de souscription :

- police au voyage
- police annuelle

À qui nous adressons-nous ?

- Un importateur, un exportateur, un industriel, un fabricant, un transporteur (terrestre, maritime, aérien).

Quand intervenons-nous ?

Nous intervenons lors d'événements, tels que :

- Avarie Commune (ne concerne que le maritime)
- Avarie particulière (perte, vol, souillures...)
- Echouement, panne de gouvernail, incendie des marchandises, vent de force 12...
- Perte totale (naufrage, déraillement, incendie machine...)
- Mauvais fonctionnement du système frigorifique
- Colis non livrés, marchandises retournées

Quelles sont les garanties ?

Notre produit prévoit des garanties complètes et simples, et des barèmes prédéfinis en fonction du type de marchandises transportées.

Nous proposons des garanties Tous Risques. En sus de ces garanties, des clauses facultatives correspondant à celles en vigueur sur le marché français qui incluent :

- Les risques de guerre
- Les risques de grèves
- La non-conformité de la température

Les + Chubb

- Une équipe de souscripteurs basée en France
- 2 options de souscription : police au voyage ou police annuelle.
- Un réseau d'experts en gestion des sinistres présent dans le monde entier

Quelques cas pratiques

Renversement de camion	La réponse Chubb
<p>Une unité de manutention (palette) de 40 cartons contenant des pièces d'équipement automobile est transportée de Paris à Bordeaux.</p> <p>En cours de transport le camion se renverse.</p>	<p>Le montant du dommage s'élève à 21.000 €. Le transporteur indemnise à hauteur de 1000 € (1 unité de manutention = un colis soit 1000 €, selon limites de sa responsabilité). Chubb indemnise la différence.</p>
Avarie	La réponse Chubb
<p>Des unités de manutention (palettes) de vêtements sont expédiées de Tanger à Marseille.</p> <p>Durant la traversée, des clandestins s'introduisent dans la remorque plombée et percent des trous dans la toiture de celle-ci pour en assurer l'aération.</p> <p>A la réception à Marseille, il est constaté des dommages de mouille importants sur les vêtements. Les dommages portent sur 50.000 €.</p>	<p>Pas de recours à l'encontre du transporteur, la présence de clandestins étant reconnue comme un cas d'exonération de sa responsabilité.</p> <p>Chubb missionne un expert en marchandises transportées dans les 48h pour constater et évaluer les dégâts. Quelques semaines plus tard les dommages sont intégralement remboursés.</p>

Contactez-nous pour en savoir plus

T 0 970 828 828
easysolutions.france@chubb.com

Pourquoi choisir Chubb Easy Solutions ?



Une **offre adaptée** - des produits pour les TPE et les PME. Des garanties, limites, franchises et primes minimales étudiées.



Des **solutions flexibles** - des modèles de distribution adaptables et souples. Des approches produits innovantes.



Des **engagements clairs** - un niveau de service fiable. Une édition immédiate des projets personnalisés, des contrats, quittances et attestations.



Une **équipe dédiée** - des interlocuteurs basés à Paris et en région. Des experts produits pour des décisions rapides.



Chubb. Insured.SM

Le contenu de ce document a un caractère purement informatif. Il ne saurait être considéré comme un conseil ou une recommandation personnalisée à une personne ou à une société relatifs à un produit ou un service. Veuillez-vous référer aux textes de la police afin d'obtenir la totalité des clauses et conditions de celle-ci.

Chubb European Group SE, entreprise régie par le Code des assurances, au capital social de 896 176 662 euros, sise La Tour Carpe Diem, 31 Place des Corolles, Esplanade Nord, 92400 Courbevoie, immatriculée au RCS de Nanterre sous le numéro 450 327 374.